

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/D011226-D9

**Compteur d'énergie électrique LANDIS+GYR
type L16C5**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 28 décembre 1935 relatif à la vérification des compteurs d'énergie électrique et de l'arrêté du 6 janvier 1987 relatif à la construction, et à l'approbation de types de compteurs d'énergie électrique, fondés sur un principe électronique.

FABRICANT :

LANDIS+GYR – 30 avenue du Président Auriol – BP 3150 – 03115 Montluçon – France

CARACTERISTIQUES :

Le compteur LANDIS+GYR type L16C5 est un compteur d'énergie électrique pour courants alternatifs monophasés deux fils, dont le fonctionnement est basé sur un principe électronique.

Les principales caractéristiques de cet instrument, sont les suivantes

| | | |
|---|-----------------------|---------------------|
| * | Tension nominale | 230 V, |
| * | Courant de base | 15 A, |
| * | Courant maximal | 90 A, |
| * | Facteur de charge | 6, |
| * | Constante du compteur | 1 Wh par impulsion, |
| * | Version logicielle | V 1.0, |
| * | Somme de contrôle | 83 (hexadécimal). |

Le compteur LANDIS+GYR type L16C5 se compose de trois sous-ensembles :

- * Le bloc de comptage enfermé dans un boîtier moulé, composé d'un couvercle comprenant dans la partie supérieure les organes de communication (afficheur, LED et boutons poussoirs) et d'un socle recevant les bornes, les capteurs et la carte électronique,

Le cache-bornes inférieur, recouvre le bornier de connexions vers le client (téléinformation, contact relais),
Le cache-bornes supérieur, est pourvu d'un dispositif de scellement propre au distributeur d'énergie. Il protège l'accès aux bornes de puissance, au bus de téléreport et au bouton de programmation.

SCELLEMENTS :

Le démontage du boîtier renfermant la partie mesure est protégé par un capot en plastique, riveté par cinq pions plastiques, et qui reçoit la marque de vérification primitive.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

La gravure laser permettant l'identification des instruments concernés par le présent certificat porte le numéro et la date figurant dans le titre de celui-ci.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire National d'Essais (LNE) sous la référence DDC/22/D011226-D9 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

REMARQUE :

Les indications relevées à distance ne sont pas soumises au contrôle de l'état.

ANNEXES :

Notice descriptive,
Dessins n° 1, 2 et 3.


Pour le Directeur Général
Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

Compteur d'énergie électrique LANDIS+GYR type L16C5

NOTICE DESCRIPTIVE

I- DESCRIPTION :

Le bloc de comptage du compteur d'énergie électrique Multitarif LANDIS+GYR type L16C5 est composé :

- D'une alimentation qui fournit, à partir du réseau, la tension continue nécessaire au fonctionnement du compteur,
- D'un module de conditionnement du signal, qui délivre l'information courant (issue d'un shunt) au convertisseur analogique/digital du microprocesseur. La mesure de l'énergie est réalisée par traitement numérique des signaux par le microprocesseur,
- D'une unité centrale gérant le fonctionnement du compteur,
- D'un afficheur à cristaux liquides,
- D'un dispositif électro-optique (diode électroluminescente située à gauche de l'afficheur) délivrant un signal lumineux reflétant la constante du compteur.

La partie supérieure du compteur est recouverte par un cache-bornes pourvu d'un dispositif de scellement propre au distributeur d'énergie.

La partie inférieure, amovible et pouvant être scellée, recouvre le bornier de connexion vers le client.

Le dessin n° 1, présent en annexe au présent certificat, représente ces différents éléments.

La différence entre la variante 175 Hz et la variante 175 Hz ½ taux réside uniquement dans la tension d'émission du 175 Hz sur le réseau, plus faible pour le ½ taux.

II- SECURITES :

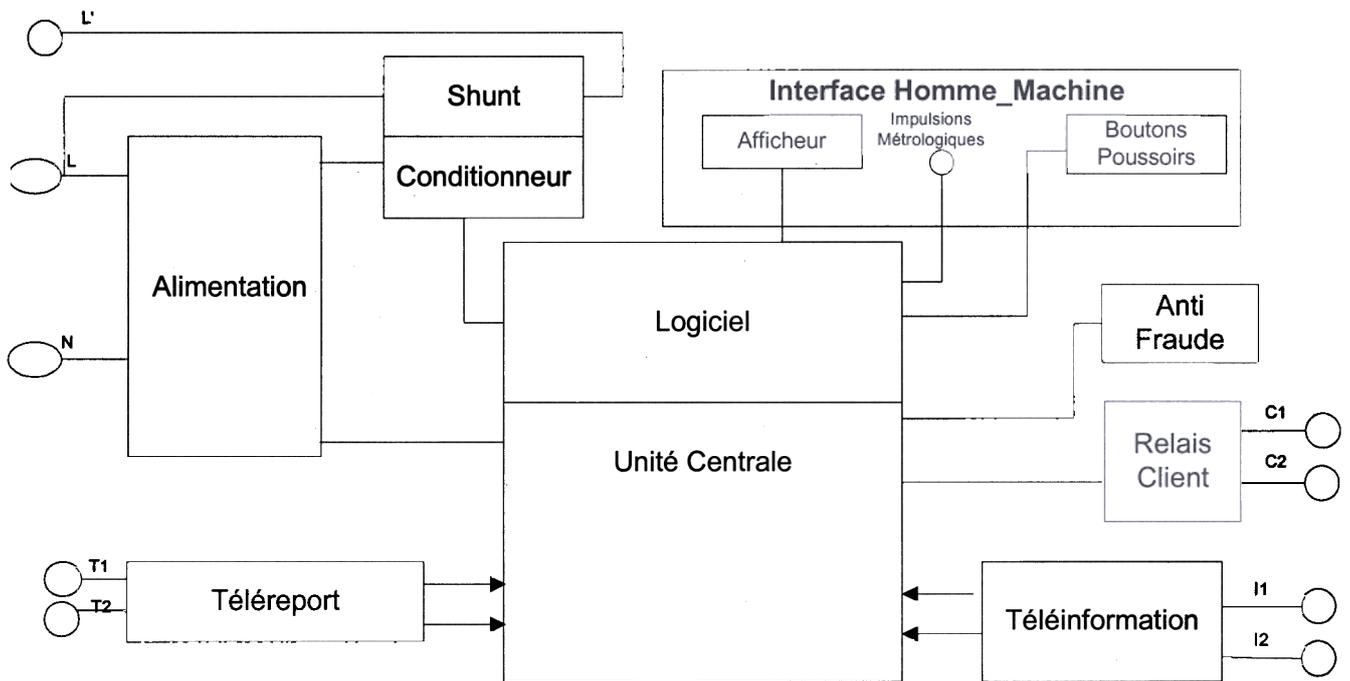
Les paramètres métrologiques ne sont pas modifiables.

Le compteur monophasé d'énergie électrique LANDIS+GYR type L16C5 dispose :

- D'un dispositif de détection de l'ouverture du cache-bornes supérieur qui permet de mémoriser le nombre d'ouverture du boîtier,
- D'un dispositif de programmation des données relatives au contrat souscrit,
- D'un test afficheur qui peut être activé par le bouton poussoir « Sélection ».

Compteur d'énergie électrique LANDIS+GYR type L16C5

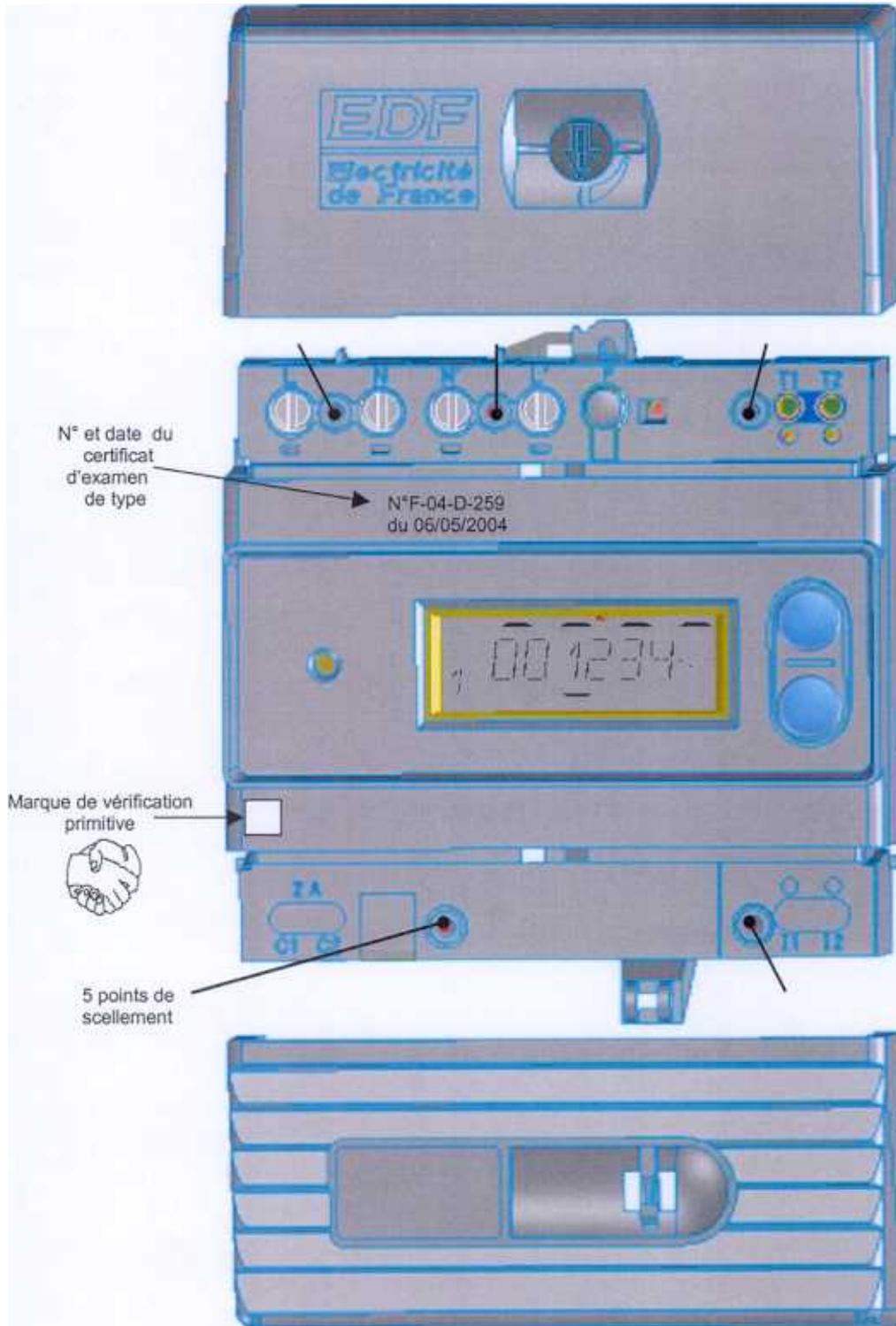
DESSIN N° 1 - Synoptique



Annexe au certificat n° F-04-D-259 du 6 mai 2004

Compteur d'énergie électrique LANDIS+GYR type L16C5

DESSIN N° 2 – Emplacement des scellements



Annexe au certificat n° F-04-D-259 du 6 mai 2004

Compteur d'énergie électrique LANDIS+GYR type L16C5

DESSIN N° 3

